



## Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif 2019 de la Région Centre-Val de Loire

Conformément à l'article L. 4313-1 du Code général des collectivités territoriales

Le budget de la Région Centre-Val de Loire comprend des dépenses (charges de fonctionnement, dépenses d'intervention sur les politiques régionales, remboursements liés à la dette) ainsi que des recettes (fiscalité directe et indirecte, dotations de l'Etat, fonds européens, autres recettes). Il est élaboré puis exécuté dans le cadre d'une procédure annuelle jalonnée par les étapes suivantes.



### 18 octobre 2018 : Débat d'orientations budgétaires 2019

Le débat sur les orientations générales du budget se déroule dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget. Il fait l'objet d'un vote de l'assemblée plénière régionale.



### 20 décembre 2018 : Budget primitif 2019

Le budget est voté par l'Assemblée plénière régionale après avis du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER).

### Du 1<sup>er</sup> janvier au 31/12/2019 : Exécution du budget 2019 voté



### Juin 2019 : Budget supplémentaire (décision modificative n°1)

Des modifications sont susceptibles d'être apportées au budget sur la base du résultat de l'exercice précédent (habituellement en juin).



### Juin 2020 : Compte administratif 2019

Le compte administratif rendra compte de l'exécution du budget 2019. Il doit être adopté avant le 30 juin.

Malgré l'effort de diminution des dépenses publiques de la Région Centre Val de Loire et l'ensemble des collectivités territoriales, des **politiques publiques ambitieuses** en proximité directe avec les citoyens et les habitants des territoires sont menées et permettent de **maintenir un haut niveau d'investissement**.



**Le budget 2019 de la Région Centre-Val de Loire est en hausse de 3 %** par rapport au budget 2018. Il s'élève à **1,471 Md€** (hors réaménagement de la dette). Il comprend :

- 1,032 Md€ en section de fonctionnement ;
- 439 M€ en section d'investissement.

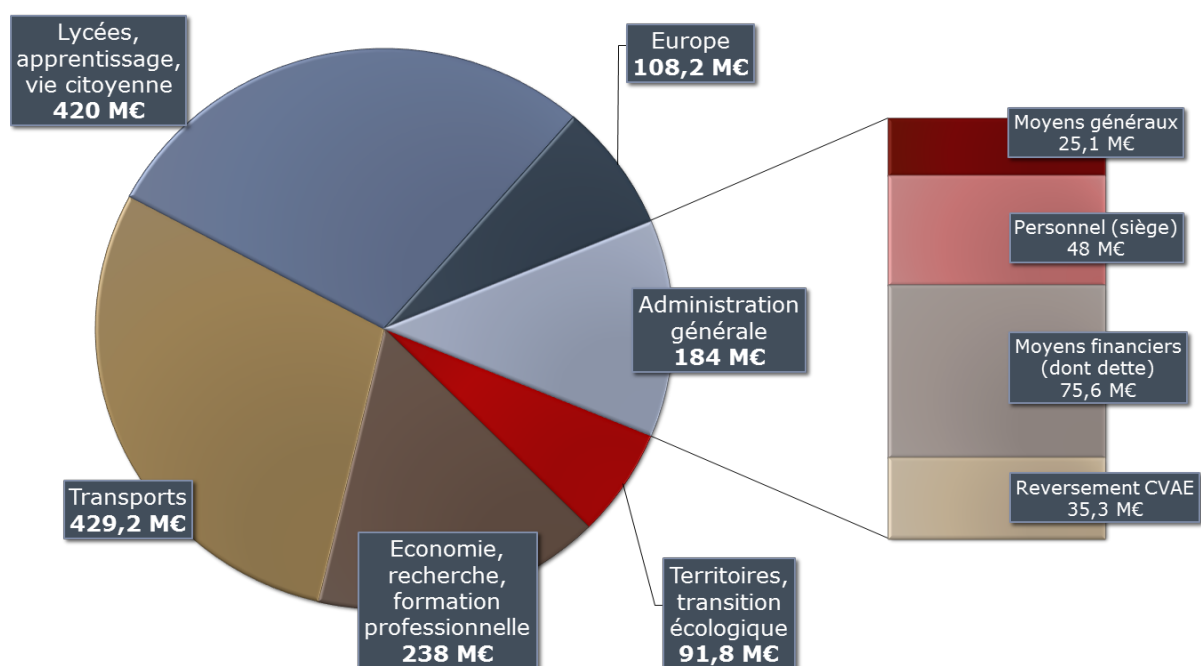


Toutes sections confondues et grâce à une plus grande optimisation des ressources, **près de 87 % du budget de la Région Centre-Val de Loire est consacré aux interventions régionales**.

**En 2019, les interventions régionales s'élèvent à 1,287 Md€** en Région Centre-Val de Loire.

## Dépenses du budget primitif 2019 | 1,471 Md€\*

toutes sections confondues, hors réaménagement de la dette



\* Les dépenses de personnel des agents des lycées figurent dans le poste « Lycées, apprentissage, vie citoyenne ». Le reversement du produit de la CVAE renvoie à la situation des Départements pour lesquels le produit fiscal transféré est supérieur aux charges transférées en matière de transports scolaire et interurbain.

Signe d'une gestion financière maîtrisée, le budget primitif 2019 s'inscrit dans le cadre des objectifs financiers dont s'est dotée la Région Centre-Val de Loire pour le mandat 2016-2021 :



Objectif : **un taux d'épargne brute supérieur à 15 %**

Budget primitif 2019 : **16,7 %**



Objectif : **un taux d'autofinancement supérieur à 35 %**

Budget primitif 2019 : **38,7 %**



Objectif : **une capacité de désendettement inférieure à 5 ans**

Budget primitif 2019 : **3,8 années**

Le budget 2019 de la Région Centre-Val de Loire s'articule autour :



**De dépenses courantes contenues et optimisées pour dégager des moyens au service de l'investissement :**

Les dépenses de fonctionnement hors fonds européens s'élèvent à 976 M€. Elles progressent de + 5 % par rapport au budget primitif 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par le vote de 40 M€ de crédits pour la Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) destiné à financer l'ouverture de 7 000 places de formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi. Les dépenses de Transport, en revanche, restent stables pour cette deuxième année de plein exercice de la nouvelle compétence.

**L'effort d'investissement en faveur du territoire régional se maintient à un niveau élevé puisqu'il s'élève à 379 M€ pour l'année 2019 (hors dette) répartis comme suit :**

- 301 M€ sur les politiques régionales
- 50,7 M€ au titre de la gestion des fonds européens
- 27,3 M€ pour l'acquisition de matériel TET



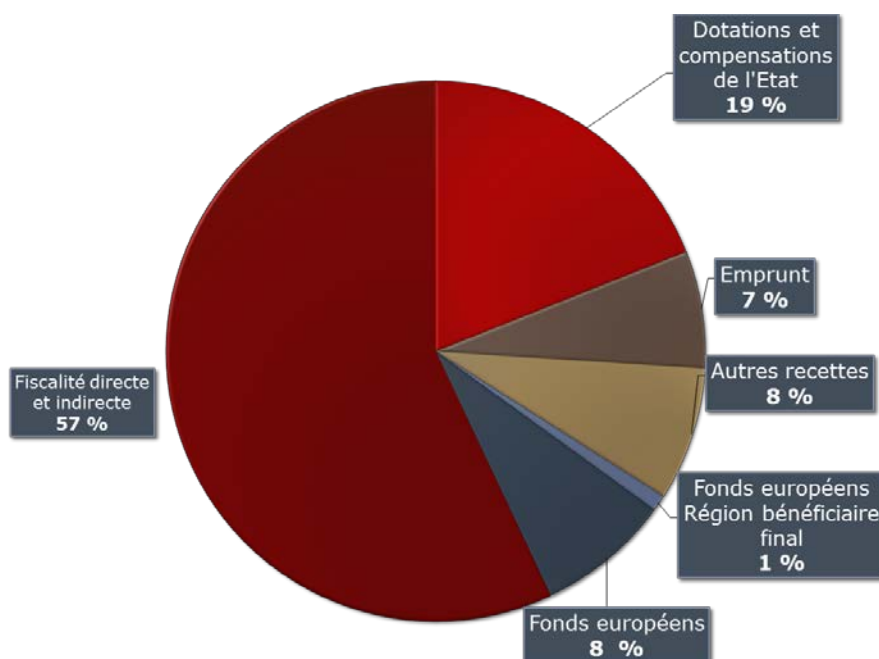
**Un profil des ressources régionales similaire à 2018 :**

Toutes sections confondues, hors réaménagement de la dette, les ressources régionales progressent de 40 M€ par rapport au budget primitif 2018 (+3%) en raison principalement du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (+ 40 M€).

Sous l'effet du remplacement de la dotation globale de fonctionnement par une fraction de la TVA au profit des Régions ainsi que de l'anticipation du dynamisme de la CVAE, la part du produit de la fiscalité directe et indirecte dans l'ensemble des ressources régionales représente 57 % (- 1,3 point). La part des dotations et participations de l'Etat représente 19,1 % (- 0,9 point) du fait d'une baisse annoncée de la DCRTP, de la DTCEFDL et de la non reconduction par l'Etat du fonds de soutien exceptionnel à l'action économique en faveur des Régions.

### **Budget primitif 2019 | Répartition des ressources**

*toutes sections confondues, hors réaménagement de la dette*



**Une gestion de dette optimisée tant sur le long terme que sur la trésorerie**

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, la **dette réglementaire** représentera **un encours de 743,7 M€**. Cette dette long terme est composée à plus de 99 % de conventions non risquées, ce qui permettra à la Région de bénéficier, en début d'année 2019, d'un **taux moyen en deçà de 1,20 %**. L'inscription budgétaire 2019 intègre par ailleurs une charge d'intérêts représentant 0,90 % du budget régional.

L'optimisation des conditions de financement sera doublée, sur 2019, par un objectif de diversification de l'encours par le biais d'émissions obligataires.

Sur le volet trésorerie, **la Région utilisera prioritairement son programme de NEU CP** (anciennement billets de trésorerie) dans une logique d'économie de frais financiers.

#### Données générales / Chiffres repères

<b>95 M €</b>	Montant global de l'investissement dans nos lycées et nos CFA
<b>5.5 M€</b>	Pour l'égalité des chances des apprentis
<b>1.85 M€</b>	En faveur de la <b>mobilité internationale des lycéens</b> (Trans'Europe, Erasmus)
<b>60 M€</b>	Des <b>moyens maintenus à l'euro près pour le développement de l'économie régionale</b> (innovation, industrie, artisanat, agriculture)
<b>500</b>	Le nombre d' <b>initiatives citoyennes rurales et urbaines</b> que la Région ambitionne de soutenir d'ici 2021 grâce au dispositif A vos ID.
<b>16 M€</b>	Le <b>soutien global à l'Economie sociale et solidaire (ESS), via CAP Asso, CAP Scop, organismes de formation...</b>
<b>14</b>	<b>Nombre de filières agricoles soutenues en région</b>
<b>4</b>	Le nombre de Pôles de Compétitivité soutenus par la Région
<b>5 M€</b>	Création d'un fond de soutien aux commerces de cœur de ville
<b>46 M€</b>	<b>Volume du Programme Investissement-Compétences</b>
<b>4.9 M€</b>	Aide en faveur de la mobilité des salariés via le dispositif Mobillico
<b>70 000</b>	Nombre d'étudiants souhaité sur le territoire régional à l'horizon 2020
<b>82</b>	Nombre de <b>Maisons de Santé Pluridisciplinaires fin 2018</b> . (objectif : atteindre les 125 MSP à l'horizon 2020)
<b>8.2 M€</b>	<b>Soutien régional au spectacle vivant</b> (soutien aux sites culturels, aux formations artistiques, à la création, à l'insertion professionnelle et aux festivals et manifestations)
<b>5</b>	Le nombre de <b>formations délocalisées d'aide-soignant</b>
<b>18 M€</b>	Pour le développement de la recherche en région
<b>3,5 M€</b>	Pour l'accès gratuit aux ressources numériques et papier liées au programmes + équipement en wifi des lycées.
<b>40</b>	Le nombre de ligues sportives soutenues par la Région
<b>500</b>	500 <sup>ème</sup> anniversaire de la Renaissance en Centre Val de Loire Viva Leonardo da Vinci 2019 !